SALON VINEXPO BORDEAUX

DU 16 au 20 Juin 2013

CONTENU

INTRODUCTION 2

ACCES POUR MONTAGE ET DEMONTAGE - MANUTENTIONS 2

ORGANISATION DES ENVOIS 3

REDACTION DE LA DOCUMENTATION DE TRANSPORT 3

DATES A RESPECTER 4

INFORMATIONS ET PREAVIS D'EXPEDITIONS 4

DOCUMENTS A REMPLIR PAR L'EXPOSANT 6

EMBALLAGE, CONDITIONNEMENT & MARQUAGE 6

FORMALITES DOUANIERES ET D'ACCISES 7

MODALITES DE FACTURATION DE LA TVA 8

CONDITIONS DE PAIEMENT 8

CONDITIONS D'INTERVENTION 9

ASSURANCE 9

NOS COORDONNEES 9

ANNEXES :

ANNEXE N° 1 – LISTE DE NOS AGENTS

ANNEXE N° 2 – DEMANDE DE DEVIS/BON DE COMMANDE

ANNEXE N° 3 – ORDRE D'INSTRUCTIONS DE LIVRAISON

ANNEXE N° 4 – MODELE DE FACTURE PRO-FORMA VINS & SPIRITS (FORM 1)

ANNEXE N° 5 – MODELE DE FACTURE PRO-FORMA MATIERES SECHES (FORM 2)

INTRODUCTION

Nous avons le plaisir de vous informer que la société W&S LOGISTICS a été nommée Transitaire Officiel de l'exposition VINEXPO BORDEAUX 2013.

Nous remercions les exposants de bien vouloir se mettre en rapport avec nos bureaux (voir liste en annexe 1) pour la gestion des prestations liées à la logistique de ce salon.

Afin de vous garantir une bonne livraison de vos produits, nous vous invitons à prendre connaissance de ce document ; le non-respect des procédures pourrait entrainer des retards ainsi que des frais supplémentaires.

ACCES POUR MONTAGE ET DEMONTAGE - MANUTENTIONS

Pour des raisons de sécurité, il a été décidé par l'organisateur que le site serait accessible par la porte H pour les véhicules dont la hauteur est <3.10 m et par la porte M pour les autres. Ces deux portes seront sous le contrôle des Services de Sécurité du Parc des Expositions avec l'assistance de W&S LOGISTICS.

Un parking de régulation destiné aux VU et VL du vendredi 7 au vendredi 14 juin 2013 (montage) et du vendredi 21 au lundi 24 juin 2013 (démontage) sera organisé à l'extérieur du Parc des Expositions, en face de la porte H. Quant aux PL et à tout véhicule d'une hauteur supérieure à 3.10 m, leur parking de régulation (accessible aux mêmes dates) sera situé près de la porte M. Les parkings seront placés sous le contrôle de W&S LOGISTICS, assisté des services de sécurité du Parc des Expositions - C.E.B.

Ils serviront à réguler le flux des véhicules entrant sur le site VINEXPO, et n'ayant pas les laissez-passer pour entrer sur le parc.

Nous invitons les exposants, concepteurs ou installateurs de stands à prendre contact avec Francine ZWICKERT au service de manutention W&S LOGISTICS (Tel 06 71 85 91 96 / Fax 04 93 66 27 87 / E-mail : francine.zwickert@wanadoo.fr / olancemot@wslogistics.fr) qui est chargée de la planification des manutentions sur le site, dans le courant du mois d'avril 2013 (voir règlement technique Vinexpo).

Lors de ce contact, un rendez-vous sera convenu en fonction du plan de travail, et vous permettra d'obtenir une réservation d'emplacement sur les aires de déchargement organisées en périphérie des halls d'exposition (une confirmation du rendez-vous vous sera adressée dans les 24H par e-mail ou fax).

Les laissez-passer Véhicules correspondants vous seront remis sur site (porte H ou M) avec toutes les indications nécessaires.

W&S LOGISTICS est le manutentionnaire agréé par l'organisateur pour effectuer toutes les manutentions sur le site du salon VINEXPO à Bordeaux Lac (déchargement des camions, livraisons sur stands, stockage des emballages vides, main d'œuvre). Seuls les chariots élévateurs de W&S Logistics sont autorisés à circuler sur le site.

Nous vous précisons que les Laissez-passer Véhicules délivrés par l'organisateur à la porte H et M, donnent accès aux parkings intérieurs, mais en l'absence de rendez-vous avec W&S LOGISTICS, ne garantissent ni

horaire de stationnement, ni emplacement sur les aires de déchargement (chargement) organisées en périphérie des halls d'exposition.

L'organisateur précise que les titres d'accès des véhicules ne seront délivrés qu'après réception et validation par VINEXPO de tous les documents demandés dans le formulaire : « Projet d'aménagement ». Si des éléments manquaient au dossier, l'accès au site serait refusé.

La période du vendredi 14 juin à 18H00 jusqu'au samedi 15 juin à 08H00 est exclusivement réservée à la livraison des échantillons et produits de dégustation par W&S LOGISTICS.

W&S LOGISTICS est autorisé par l'organisateur à évacuer les échantillons et produits de dégustation dès la fermeture du salon jeudi 20 juin à 16H30.

W&S LOGISTICS est autorisé par l'organisateur à livrer les emballages vides sur les stands après évacuation des échantillons, jeudi 20 juin à partir de 19H00, mais le démontage des stands et l'évacuation des caisses ne sera autorisée que vendredi 21 juin à partir de 7H00.

Les accès des VU, PL, VL, au démontage se feront par la porte H et M, dans les mêmes conditions que pour la période du montage.

ORGANISATION DES ENVOIS

Pour les exposants hors de France, veuillez contacter notre agent figurant sur la liste en annexe 1, afin de chiffrer les coûts de transport jusqu'au salon VINEXPO.

Pour les exposants venant de France, nous sommes à votre disposition pour établir un devis personnalisé depuis le point d'origine jusqu'à votre stand.

REDACTION DE LA DOCUMENTATION DE TRANSPORT

	Maritime	***Aérien***
Expéditeur :	Nom et adresse de l'expéditeur	Nom et adresse de l'expéditeur
Consignataire :	W&S LOGISTICS Z.I. BORDEAUX FRET 33521 BRUGES CEDEX - FRANCE **Tél.** 33 (0) 5 56 43 88 26 **Fax** 33 (0) 5 56 43 88 27	AIR BALGUERIE 33700 MERIGNAC AEROPORT **Tél.**33 (0) 5 56 34 20 06 **Fax** 33 (0) 5 56 47 97 71
Notify :	Nom de l'exposant + N° de Stand C/O VINEXPO Parc des Expositions de Bordeaux Lac	Nom de l'exposant + N° de Stand C/O VINEXPO Parc des Expositions Bordeaux Lac
Port / Aéroport de destination :	LE HAVRE ou FOS sur MER	BORDEAUX MERIGNAC (BOD)
Destination Finale :	BORDEAUX (CY ou CFS)	

DATES A RESPECTER

- Réception à BORDEAUX Port/Aéroport : entre le 13 MAI et le 6 JUIN 2013.

- **Réception à notre entrepôt de BRUGES (STAC) : entre le 13 MAI et 12 JUIN 2013.**
- **Pas de réception en magasin de BRUGES (STAC) : le jeudi 13 et le vendredi 14 JUIN 2013.**
- **Réception sur le site de VINEXPO à partir du 15 JUIN 2013.**

Remarques: Tous les produits arrivant après le 6 Juin 2013, seront passibles d'une surcharge de 50%, et la livraison sur stand ne pourra pas être garantie avant l'ouverture du salon.

Veuillez vous rapprocher de notre agent le plus proche pour connaître les dates précises d'acheminement au départ de votre pays (voir liste en annexe 1).

INFORMATIONS ET PREAVIS D'EXPEDITIONS

AVIS D'EXPEDITION

Veuillez envoyer vos informations d'expédition par fax ou internet dans les délais suivants :

- Maritime, 2 jours ouvrables avant le départ du navire
- Aérien, le jour du départ du vol

Fax : 33 (0)5 56 43 88 27
E-mail : olancemot@wslogistics.fr
apineau@wslogistics.fr
jdlascoux@wslogistics.fr

Contenu du document de préavis :
pour établir le document ENS de Sureté/Sécurité (ICS)

Nom du navire ou N° de vol (ETD/ETA)
Nom de la compagnie ou Agent en France
Port/Aéroport de chargement
Connaissement ou LTA n°
Nombre de colis, nature et poids brut
Nom Exposant + N° de stand

ENVOI / DESCRIPTION DES DOCUMENTS

Courrier adressé à : W&S LOGISTICS C/O STAC
Z.I. BORDEAUX FRET
Rue Bertrand Balguerie
33521 BRUGES CEDEX (France)

Les documents suivants doivent également être envoyés à l'adresse ci-dessus par courrier express accompagnés de la confirmation d'embarquement :

- Connaissement maritime et/ou LTA
- Facture Commerciale/liste de colisage (Form 1 & Form 2)
- Instructions de livraison (indiquant vos besoins journaliers pendant l'exposition)
- Bon de commande dûment rempli

ADRESSE DE LIVRAISON DES COLIS (POUR LES ARRIVAGES TERRESTRES)

Du 13 Mai au 12 Juin 2013
W&S LOGISTICS chez STAC
Rue Bertrand Balguerie - Z.I. BORDEAUX FRET
33521 BRUGES CEDEX - FRANCE
Tél. 33 (0) 5 56 43 88 26 – Fax. 33 (0) 5 56 43 88 27

Le 15 Juin 2013 et pendant le salon
W&S LOGISTICS chez VINEXPO
Parc des expositions de Bordeaux-Lac (PORTE H et M)

STOCKAGE DES VINS AVANT ET DURANT LE SALON

Tous les vins seront stockés sous température dirigée de +16°C avant et pendant la manifestation jusqu'à la livraison sur votre stand.

LIVRAISON DES PRODUITS DE DEGUSTATION SUR STAND ET A L'EXTERIEUR DU SALON

Les produits, dont vous avez demandé la livraison pour la veille de l'ouverture du salon, seront déposés sur votre stand dans la nuit du vendredi 14 au samedi 15 juin 2013. Toute anomalie devra nous être signalée le samedi 15 juin avant 12h30.

Nous prévoyons 2 livraisons quotidiennes pendant le salon, le document joint en annexe 3 vous permettra de nous donner votre programme.

Nous vous précisons que nos prestations s'entendent au carton/palette, et que nous n'effectuons aucune livraison à la bouteille.

Nous assurons les livraisons de colis à l'extérieur du salon, à la demande des exposants (le coût de ces livraisons est à demander au cas par cas en fonction du lieu de livraison et du nombre/poids/volume des colis).

RETOUR APRES LE SALON

Nous organiserons le retour des échantillons non consommés et/ou des matières sèches après le salon.

Le formulaire « Retour » sera disponible dans notre bureau, sur le site du salon. Ce document sera également distribué sur les stands des exposants ayant fait appel à nos services pour la livraison des vins lors de l'ouverture du salon.

Nous vous conseillons de nous signaler le retour éventuel de vos marchandises le plus rapidement possible, et **au plus tard le jeudi 20 juin – 12h**.

Les marchandises restantes après le salon seront transférées dans notre entrepôt. Le stockage est offert pendant 15 jours. Au-delà, une tarification par jour et par palette sera mise en place.

Depuis notre entrepôt basé à Bruges, vous avez la possibilité d'enlever les marchandises avec votre transporteur ou bien de nous confier le transport retour (par voie maritime, aérienne ou terrestre).

DOCUMENTS A REMPLIR PAR L'EXPOSANT

(modèles joints)

Facture/colisage (vins, spiritueux et boissons) – FORM 1	• Annexe 4
Facture/colisage (pour produits secs) – FORM 2	• Annexe 5
Fiche d'instructions de livraisons sur stand	• Annexe 3
Bon de commande	• Annexe 2

EMBALLAGE, CONDITIONNEMENT & MARQUAGE

EMBALLAGE INDIVIDUEL

Veuillez réaliser des emballages séparés pour les différents types de produits :

- Vins et spiritueux qui sont destinés à la dégustation
- Eléments de décoration de stands ou autres matières sèches qui seront retournés après la manifestation
- Articles publicitaires, brochures et catalogues qui seront offerts aux visiteurs

MARQUAGE DES CARTONS

Veuillez vous assurer que les cartons sont marqués correctement (voir modèle ci-après) et que les documents (factures, liste de colisage) reflètent exactement les références portées sur vos cartons.

Chaque carton doit faire apparaître les renseignements suivants :

NOM EXPOSANT.....
STAND NUMERO .....
CARTON N° ..... (par exemple 1/14…….14/14)

SOLIDITE DES EMBALLAGES

Dans le cas où vous souhaiteriez retourner des produits au point d'origine, vous devez vous assurer que vos emballages sont de nature à supporter plusieurs manutentions ainsi que les transports maritimes et aériens afin d'éviter toute avarie.

Si nous devons fournir/remplacer des emballages, nous serons dans l'obligation de vous répercuter des frais supplémentaires.

FORMALITES DOUANIERES ET D'ACCISES

REGLEMENTATION DOUANIERE

Le salon VINEXPO est constitué en magasin sous Douane.

Selon la procédure mise en place avec la douane, les marchandises qui nous seront confiées en provenance des Pays Tiers (hors Union Européenne), feront l'objet d'une déclaration en Douane sous le régime de l'Admission Temporaire par nos soins, dès leur arrivée sur le site du Salon et seront exemptée de la production de certificats VI1 et VI2.

Les stands et matériels de décoration qui seront à réexpédier sur le pays d'origine pourront être déclarés sur Carnet A.T.A. par les exposants. Nous nous chargerons du visa des carnets auprès du Service des Douanes, à l'arrivée et au départ des marchandises.

A la fin de l'exposition, nous régulariserons les déclarations d'Admission Temporaire, soit par une déclaration de réexportation, soit par une déclaration de mise à la consommation.

Aucune marchandise ne pourra quitter le Salon sans que les formalités douanières soient accomplies.

Le Service des Douanes pourra à tout moment vérifier sur les stands si les marchandises exposées ou dégustées ont bien fait l'objet d'une déclaration d'Admission Temporaire.

REGLEMENTATION APPLICABLE AUX PRODUITS SOUMIS A ACCISES

Les vins et boissons alcoolisées pourront circuler sous les formes suivantes :

- En suspension d'accises (D.A.E. pour les échantillons en provenance de France ou de l'Union Européenne)
- En accises acquittées (D.S.A.E. pour les échantillons en provenant de France ou de l'Union Européenne ou C.R.D. pour les participants français uniquement)

Les titres de mouvement ci-dessus devront mentionner **VINEXPO** comme destinataire.
VINEXPO possède le statut d'**Entrepositaire Agréé**.
Le numéro d'accises est : **FR 095060 E 0134**

Nous procèderons à la validation de vos titres de mouvement auprès du service des C.I. dès la réception de vos marchandises dans notre magasin **W&S LOGISTICS**.

Nous établirons des titres de mouvement à votre nom comme destinataire pour le retour éventuel dans vos chais des produits non consommés.

En cas de livraison en France, vous devrez nous préciser le numéro d'accises du destinataire pour l'indiquer sur le titre de mouvement.

MODALITES DE FACTURATION DE LA TVA

Le principe de la Territorialité s'impose et par conséquent c'est le lieu du facturé qui est pris en compte :

- Pour un client **français** : la TVA française à 19.60% sera facturée.
- Pour un client **français installé dans les DOM** : la TVA DOM à 8.50% sera facturée pour la Martinique, la Guadeloupe et la Réunion tandis que le taux sera de 0% pour la Guyane et Mayotte.
- Pour un client **ressortissant de l'Union Européenne** : exonération de TVA à condition que le client nous communique son numéro d'identifiant TVA.
- Pour un client **ressortissant d'un pays tiers** : exonération de TVA

CONDITIONS DE PAIEMENT

Nos factures sont à payer en Euro pour tous les envois, droits et taxes inclus.

Nos factures devront être réglées immédiatement dès leur réception.

- **A l'arrivée :** avant livraison sur stand incluant les droits et taxes et les formalités administratives et douanières.
- **A la sortie :** paiement comptant sur présentation du devis avant enlèvement des marchandises de votre stand.

En raison des fluctuations des monnaies, nos tarifs pourront être modifiés sans préavis.

Notre adresse bancaire est la suivante :
(Pour la France uniquement)

SOCIETE GENERALE
40, cours de l'intendance
33 000 BORDEAUX
Code Banque # 30003
Code Agence # 00370
Numéro de Compte # 000 257 113 87 # 70
B.I.C. ou SWIFT # SOGEFRPP.

International Identification IBAN : FR76 30003 00370 000 257 113 87 # 70.

Tous nos agents W&S LOGISTICS devront être réglés dans les mêmes conditions sur leurs comptes respectifs.

Pour tous les frais réglés durant l'exposition, nous pouvons accepter de l'argent liquide (EUROS ou USD), ou des cartes de crédit : Visa, Amex ou Master Card avec une surcharge de 2,5% du total de la facture.

CONDITIONS D'INTERVENTION

Toutes nos prestations sont réalisées selon les conditions en vigueur dans notre profession. Elles sont régies pour la France par la TLF (Transport et Logistique de France). Un exemplaire de nos conditions est disponible sur simple demande. En cas de litige, seul le tribunal de Commerce de Bordeaux est compétent, même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.

ASSURANCE

Notre société couvre à titre facultatif une assurance ad valorem, contre tous risques de transport et de manutention, incluant les prestations maritimes & aériennes si vous nous confiez l'enlèvement de vos produits au point de départ, ainsi que la livraison sur stand.

NOS COORDONNEES

W&S LOGISTICS chez STAC
Rue Bertrand Balguerie
Z.I. BORDEAUX FRET
33521 BRUGES CEDEX
FRANCE

Tél. 33 (0) 5 56 43 88 26 – Fax. 33 (0) 5 56 43 88 27

Mme Olga LANCEMOT olancemot@wslogistics.fr
Melle Amandine PINEAU apineau@wslogistics.fr
M. Jean-Denis LASCOUX jdlascoux@wslogistics.fr

http://www.ws-logistics.fr/